



Alimentation
Animation
Cohésion sociale
Sensibilisation



PARTICIPE À LA TRANSITION DU SYSTÈME ALIMENTAIRE À ANDERLECHT

| | | | |
|-------------|---|---|--------------|
| maison | L | A | de |
| F | E | R | M |
| la | D | U | souveraineté |
| C | H | A | U |
| alimentaire | R | O | N |

Plateforme pour le Service Citoyen asbl / Platform voor de
Samenlevingsdienst vzw Rue du Marteau, 21 - 1000 Bruxelles
+ 32 2 256 32 44 www.service-citoyen.be /
www.samenlevingsdienst.be



TA MISSION

Ta mission consistera à soutenir :

- La permanence sociale : toutes les semaines, des animations sont organisées autour de l'alimentation pour tisser du lien avec les habitant.es du quartier. Tu donneras un coup de main à l'organisation logistique, la promotion et l'animation;
- Le groupement d'achat VRAC : tous les mois, une épicerie éphémère est mise en place. Tu participeras à la préparation des commandes, la distribution des produits, la promotion et l'animation d'ateliers thématiques;
- L'animation et l'entretien des potagers, dans les écoles, le quartier et sur le site de la ferme;
- L'organisation des divers événements et la communication autour de ceux-ci.

TON ORGANISME D'ACCUEIL

La ferme du chaudron est un lieu public et collectif, animé par 5 ASBL qui portent un projet s'inscrivant dans le mouvement de transition du système alimentaire. Ensemble, nous voulons devenir la première maison de l'alimentation bruxelloise.

L'asbl Ferme du chaudron est engagée dans le contrat de quartier Bizet pour promouvoir le bien manger, la production paysanne et l'accessibilité à l'alimentation de qualité pour tous.tes. Cela passe par des animations, une cuisine de quartier, des événements et des potagers collectifs.



L'ACCOMPAGNEMENT

Tu tiendras un entretien hebdomadaire avec ta tutrice, et participeras aux réunions d'équipe.

LIEU DE RÉALISATION

Bureau de l'ASBL : Rue du Chaudron 1A (Maison verte et bleue)

Réalisation de certaines missions : quartier Bizet à Anderlecht

DURÉE DE LA MISSION

28 heures/semaine

NOMBRE DE JEUNES

1